



## **SNUipp 68-FSU**

**19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE**

**Tel: 03 89 54 92 58 E-Mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)**

**Jeudi 6 mai 2010**

**Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1476>  
si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.**

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.  
N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !  
[Le bulletin d'adhésion 2009- 2010 en lien ici](#)**

### **SPECIAL PROJET D'ECOLE 2010/2013**

#### **Les nouveaux projets d'école : une vaste manipulation ?**

Quand les projets d'école ont été instaurés en 1989, l'élève était au centre du système éducatif. La mise en place des cycles impliquait une mise en cohérence des objectifs à atteindre, non pas au niveau d'une classe mais au niveau de l'école.

**La « proposition » qui nous est faite aujourd'hui s'apparente à une manipulation.** Alors que la politique éducative actuelle est très contestée par la profession, il est demandé au travers du projet d'école de valider cette politique.

Quelle marge de manœuvre pour l'équipe enseignante ? Comme en 2006, ce n'est pas d'abord le conseil d'école qui valide le projet, mais l'IEC qui en vérifie la **conformité**.

*« La conformité est l'état de ce qui présente un accord complet, une adaptation totale. La conformité est un terme employé en droit et en gestion de la qualité. »* Cela correspond effectivement à ce qui nous est demandé.

**Cependant, il ne faut pas que l'institution prenne ses rêves pour des réalités. Le SNUipp et les enseignants ne sont pas en accord avec la politique éducative du gouvernement :** suppression de postes, fragilisation de l'école maternelle, abandon de la formation, responsabilité de l'échec aux seuls personnels et/ou aux familles. Si la recherche de qualité occupe tous nos esprits, elle ne peut se résumer à une suite de tableaux organisant sous forme de pourcentages, des constats pour 2009 et des objectifs pour 2013 !!

*Alors un projet d'école pour quoi faire?*

- 1. Valider des objectifs définis par l'institution et non par l'équipe enseignante ?*
- 2. Porter la responsabilité d'une politique qui tourne le dos à l'Éducation ?*
- 3. Satisfaire l'institution en se cachant derrière son petit doigt ?*

*Le SNUipp 68 vous propose donc dans ce mail son analyse, ses revendications et des consignes départementales afin que le projet d'école soit source de vie et non un outil administratif et statistique supplémentaire.*

Pour aller plus loin dans la réflexion, le SNUipp 68 a élaboré 2 documents en lien (à voir absolument) pour se rendre compte de la supercherie :

[Analyse complète de la philosophie de ce nouveau projet d'école](#)

[Un tableau comparatif montrant les divergences entre la circulaire nationale du 15/02/1990 sur l'élaboration des projets d'école et les demandes départementales du nouveau projet d'école 2010-2013.](#)

#### **Consignes syndicales du SNUipp 68 sur le nouveau projet d'école 2010-2013**

**- Sur le document « Indicateurs de pilotage/projet d'école, projet de réseau 2010-2013 » :**

**- faire le « tri sélectif » des indicateurs des pages 2, 3, 4 et 5 en ne retenant que ceux révélateurs pour l'école.**

**- Intégrer le contexte socio-économique de la commune ou du secteur afin que ces éléments entrent en compte dans l'analyse des résultats des élèves.**

**- Sur le document « Stratégies et plan d'actions 2010-2013 »**

**Ne pas remplir les indicateurs sur les évaluations nationales dans la colonne Diagnostic (pas de chiffres) et ne pas renseigner la colonne " cible à atteindre "**

**- Soumettre le projet tel quel au Conseil d'école qui doit l'adopter (circulaire ministérielle n°90-039 du 15/02/1990) quelle que soit la décision de l'IEC.**

Le SNUipp 68 a informé l'IA par courrier de la mise en place des consignes syndicales.  
Les écoles les appliquant doivent nous informer de leur démarche.

**Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.**

**Salutations syndicales.**

**Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>**